

Compte Rendu de la Réunion du Conseil du Quartier Centre – 10 janvier 2017

Animatrice : Rosalind Fay

25 personnes ont assisté à cette réunion qui s'est déroulée sans la présence des élus.

L'ordre du Jour :

- 1/ Rappel des problèmes non résolus : parking sauvage,...
- 2/ Résultat des propositions sur le budget participatif
- 3/ Point sur le clos des murs à pêches
- 4/ Propreté : propositions pour sensibiliser les Bagnoletais.
- 5/ Pollution de l'air : proposition de campagne de pétition
- 6/ Vœux sur la circulation (bus-voitures-piétons) dans la rue Sadi Carnot
- 7/ Rue Sadi Carnot : Proposition d'ouverture d'une maison de quartier
- 8/ Point sur la réunion de coordination des référents des Conseils de quartier

En début de séance, on constate que le flyer d'invitation à la réunion n'a pas été distribué systématiquement dans toutes les boîtes à lettres. On a recensé un immeuble de plus de cent logements rue Francisco Ferrer ainsi qu'au moins un immeuble rue Malmaison qui n'en ont pas eu. Il est demandé que le prestataire distribue correctement dans toutes les boîtes aux lettres du quartier Centre.

1/ Rappel des problèmes non résolus : parking sauvage

Rosalind Fay rappelle les sujets qui sont rediscutés à chaque réunion : stationnement anarchique des voitures, pollution par les cars, propreté et dépôts sauvages, vente de drogue et sécurité, rapport avec la police nationale. Certaines réponses ont été apportées (voir le CR de la réunion précédente sur le site de la Ville : www.ville-bagnolet.fr/index.php/centre.html), mais elles ne sont pas satisfaisantes et n'apportent pas d'amélioration aux conditions de vie des habitants.

Lors de la réunion, il est cité le cas du carrossier (Dac Auto) situé à l'angle de l'avenue Gambetta et de la rue des Lorientes qui monopolise 20 à 25 places de stationnement pour les véhicules qu'il répare. Un riverain présent au Conseil a pris l'initiative avec tous les locataires de l'immeuble au 88 et 90 avenue Gambetta de faire signer une pétition : « Atteinte à la tranquillité publique par DAC AUTO. » Il a été reçu par le Maire le 26 juin 2016 pour se plaindre de cette nuisance mais malgré cette rencontre avec le Maire, aucune suite n'a été donnée et la situation reste inchangée. D'autres problèmes de stationnement sont cités : rue Malmaison, rue Raoul Berton.

Le travail des ASVP est longuement discuté. Des habitants déplorent une connivence entre certains agents SVP et des personnes qui se garent en toute impunité rue Raoul Berton, place du Marché, Rue des Lorientes (devenue une zone de « non droit » selon les riverains).

De plus, il est demandé que les potelets anti-stationnement soient systématiquement remis en place lorsqu'ils sont arrachés ou à la fin des travaux.

Après discussion, Rosalind Fay propose qu'une délégation du Conseil rencontre le Maire avant la prochaine réunion du Conseil pour faire le point sur tous ces sujets. Les habitants présents qui souhaitent participer à une délégation seront contactés pour organiser une rencontre. Cette proposition est adoptée.

2/ Résultat des propositions sur le budget participatif

Il est rappelé que la Municipalité avait proposé un financement (budget participatif) pour les propositions faites par les conseils de quartier et sélectionnées. Le résultat se fait attendre, mais devrait être présenté à la prochaine réunion.

3/ Point sur le clos des murs à pêches

Le Conseil avait estimé que ce lieu de mémoire était important. Il avait décidé de consacrer de l'énergie à aider l'association qui gère le Clos des murs à pêches. L'A.G. des amis du Clos aux Murs à Pêches a eu lieu le 28 novembre. L'Association redémarre.

Toutes les personnes intéressées peuvent adhérer à l'association et participer aux activités : remise en état des arbres fruitiers et des murs, diffusion des connaissances sur l'historique du lieu. Il suffit d'aller sur le site <http://www.clos-a-peche.sitew.com> et de prendre contact (adhésion : 10€) en écrivant au 115, rue Robespierre 93170 Bagnolet ou par Courriel: closapeches@gmail.com .

Il faut rappeler le souhait du Conseil que ce lieu historique reste très accessible aux Bagnoletais.

Le Conseil suggère à l'Association d'installer un panneau sur le portail du 9 rue Charles Graindorge pour expliquer le lieu et donner les contacts.

4/ Propreté : propositions pour sensibiliser les Bagnoletais.

Il subsiste toujours des problèmes de saleté de la Ville que ce soit par des particuliers ou des entreprises.

Le Conseil demande avec insistance que le travail de prévention soit encore développé : installation de poubelles plus nombreuses et proches des lieux publics (écoles) ou des commerces, cendriers à l'entrée des cafés,...

Par ailleurs, les PV doivent être faits lorsque c'est possible et les amendes doivent être lourdes et appliquées aux particuliers et aux entreprises. Mettre des panneaux rappelant les sanctions . Il faut surveiller les lieux habituels de dépôts sauvages et sanctionner.

Rappel :

Pour signaler et faire enlever des dépôts sauvages d'encombrants et de détritus, les habitants peuvent contacter Est Ensemble : renseignementsdechets@est-ensemble.fr téléphone : 0805055055 (numéro gratuit) et clspd@ville-bagnolet.fr

En complément, Rosalind Fay relance une idée qu'elle avait déjà exprimée : une coopération de la Municipalité avec les enseignants pour lancer un concours d'affiches réalisées par les enfants dans les écoles, avec exposition des affiches à la Médiathèque. Remise du prix de la meilleure affiche par un jury présidé par le Maire et publication dans BajoMag. L'idée est de sensibiliser les enfants et leurs parents au problème de la propreté dans l'espace public.

Cette proposition est soutenue par le Conseil.

Deuxième proposition : installer des panneaux d'informations rappelant les sanctions auxquelles les particuliers et les entreprises, notamment, s'exposent en faisant des dépôts d'ordures sur la voie publique. Il y a des endroits faciles à repérer pour installer ces panneaux.

Des habitants ont également évoqué la nuisance des crottes de chiens et mégots de cigarettes. Le Conseil de Quartier a émis le souhait que les ASVP soient assermentés afin de pouvoir verbaliser les personnes responsables de ces nuisances. On a évoqué le besoin de formation professionnelle des agents ASVP.

La Rue Sadi Carnot, rue principale du Quartier Centre Ville et lieu particulièrement sensible pour les habitants, a été signalée à plusieurs reprises pour divers problèmes, et également pour la saleté et le manque d'entretien.

5/ Pollution de l'air : proposition de campagne de pétition

Mme Maryse Viviand explique que les Bagnoletais sont extrêmement concernés par le problème de pollution de l'air du fait de leur position géographique, carrefour du périphérique et de l'autoroute A3 avec en plus la gare routière d'Eurolines. On voit que les personnes fragiles (bébés, personnes âgées ou asthmatiques) souffrent lors des pics de pollution. Paris prend des mesures pour lutter en particulier contre la pollution aux particules fines et la Municipalité ne fait rien. Elle insiste sur la nécessité que la Municipalité accompagne les Bagnoletais dans leur bataille pour un air plus sain, fasse évoluer Eurolines pour la gestion des cars pollueurs et transmette des informations.

En conclusion, elle a rédigé une pétition soumise au Conseil et acceptée par les personnes présentes. Cette pétition peut être imprimée par chacun et donnée à faire signer.

Le Conseil accepte sa proposition.

Les participants posent la question de la présence d'appareils de mesure de la qualité de l'air sur Bagnolet. Y en a-t-il ? Quels moyens d'information ont les Bagnoletais ?

Toutes ces questions seront posées au prochain conseil

Dans le cadre de l'Université populaire et en coordination avec Tourisme 93, un cycle de balades commentées est organisé autour de l'échangeur, son histoire et ses perspectives. Programme à l'adresse <http://www.tourisme93.com/universite-populaire-est-ensemble.html>

6/ Vœux sur la circulation (bus-voitures-piétons) dans la rue Sadi Carnot

Jean Wohrer propose au Conseil d'adopter un vœu sur la circulation dans la rue Sadi Carnot. Il lit le texte qu'il propose qui est amendé lors de la discussion. Le texte définitif du vœu est le suivant :

Le Conseil de quartier Centre

- demande, depuis sa création, un aménagement de la circulation rue Sadi Carnot pour ralentir énormément la vitesse des bus et des voitures et sécuriser le passage piétons très utilisé à hauteur de la rue Raoul Berton

- constate que, tout récemment, des travaux ont été effectués pour remettre à l'identique des ralentisseurs voitures sans que les riverains et le Conseil soient avertis.

En conséquence,

Le Conseil de quartier Centre demande que, très rapidement :

- des ralentisseurs permettant de diminuer la vitesse des voitures ET DES BUS soient mis en place.

- le passage piétons à hauteur de la rue Raoul Berton soit surélevé, coloré au sol et éclairé la nuit sur toute la largeur du carrefour.

Par ailleurs, le Conseil de quartier Centre rappelle que l'aménagement de la totalité de la rue Sadi Carnot doit être fait en concertation avec les riverains et le Conseil de quartier.

Ce vœu est adopté à l'unanimité par le Conseil et sera transmis à la Municipalité.

Un habitant suggère un contresens cycliste sur la rue Sadi Carnot en zone 30 (début de la rue comprise entre la rue A. Lahaye et l'église). Mais de nombreux habitants sont opposés à cette suggestion concernant la rue Sadi Carnot. Vu le nombre de voitures et de bus, les vélos circulant à contresens devront le faire sur les trottoirs. Or ceux-ci sont très étroits jusqu'à l'église, souvent encombrés par des poubelles, rendus impraticables par des stationnements provisoires ou non.

7/ Rue Sadi Carnot : Proposition d'ouverture d'une maison de quartier

Rosalind Fay rappelle une proposition qu'elle avait faite lors du dernier Conseil : travailler avec Cédric Pape, élu au commerce, sur la possibilité d'installer la Maison de quartier Centre dans un des commerce vide de la rue Sadi Carnot.

Le Conseil trouve cette possibilité intéressante et la mandate pour mener cette négociation.

8/ Point sur la réunion de coordination des référents des Conseils de quartier

Rosalind Fay a assisté à cette réunion de concertation.

Le sujet essentiel a été le commerce de drogue dans le quartier de la Capsulerie.

9/ Question diverses

a/ crottes de chiens

Certains participants signalent que leurs rues sont couvertes de crottes de chien non ramassées par les propriétaires (voir le point sur la Rue Sadi Carnot, par exemple.) Ils demandent s'il ne faudrait pas un arrêté municipal pour que les propriétaires puissent être verbalisés.

Par ailleurs, une zone réservée pour les chiens, située en bas du square du château de l'étang rue Sadi Carnot n'est absolument pas entretenue. C'est devenu un dépotoir infect. Il faudrait que cela soit nettoyé et les crottes de chiens ramassées régulièrement pour que les propriétaires y amènent leurs animaux.

b/ horaire d'ouverture des expositions au château de l'Etang

Des expositions très intéressantes et bien faites ont lieu au château de l'Etang. Les participants regrettent que les heures d'ouverture soient trop limitées. Y a t'il moyen d'ouvrir certains week-ends ?

c/ information sur la Ville

Les participants souhaitent avoir des informations sur les services de la Ville et les actualités de Bagnolet. Or les informations sur le journal municipal Bajomag (qui n'est plus distribué dans les boîtes à lettres) sont incomplètes et arrivent quelquefois trop tard. D'autres regrettent le livret papier qui sortaient périodiquement il y a quelques années, et donnaient des informations sur les tous les services de la ville, y compris culturels.

Il leur est répondu qu'il y a énormément d'informations sur le site Internet de la Ville : www.ville-bagnolet.fr , qui est actualisé en permanence. Les habitants signalent que tout le monde n'a pas forcément accès à Internet.

Prochain Conseil de Quartier : mardi 14 mars (avec les élus)

Rappel :

Pour les atteintes à la tranquillité publique, il est nécessaire pour joindre la Police Nationale de composer le 17 et pour alerter la Municipalité d'envoyer un mail à "clspd@ville-bagnolet.fr"